

ADMINISTRATION
4, rue Paradis, 4

ADRESSES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

RÉDACTION
43, rue de la République, 43

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS
RHONE
ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
6 mois, 5 fr.; 1 an, 10 fr.; 2 an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
6 mois, 6 fr.; 1 an, 12 fr.; 2 an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

Un Cholérique volontaire.
Les grandes manœuvres.
Un Drame de famille.

LA NON-INTERVENTION

Le Temps est sévère pour ceux qui comme nous demandent au gouvernement d'intervenir dans la grève de Carmaux, de s'entremettre entre les ouvriers et la Compagnie. Il paraît que toute intervention de l'Etat dans un débat privé choque les sacro-saints principes de l'économie politique, de laisser-faire, laisser-passer !

L'intervention de l'Etat ! voilà bien la panacée ! s'écrie le Temps. Qui a parlé de panacée et quelle est cette panacée ? Il s'agit d'un arbitrage pour régler un conflit plus politique qu'économique et qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre on pourrait résoudre en cinq minutes. Comme cette bonne volonté n'existe pas ou du moins qu'elle ne se manifeste pas ; comme les deux parties en présence se maintiennent dans les positions prises dès le début de la grève, l'idée d'un arbitrage, d'un amiable compositeur s'impose. Qui peut mieux jouer ce rôle qu'un représentant autorisé de l'Etat, alors surtout que dans l'espèce on a affaire à une compagnie qui ne possède que par délégation de l'Etat ?

Que gagnerait le gouvernement à se mêler d'un débat privé ? demande le Temps. Il y gagnerait de mettre fin au conflit, d'apaiser les esprits. Il y gagnerait peut-être aussi de ne pas être entraîné d'employer la force pour maintenir l'ordre ou le rétablir. C'est quelque chose et cela vaut bien un léger accroissement des sacro-saints principes dont le Temps a la garde.

Ni la Compagnie ni les ouvriers, dit notre confrère, ne demandent au gouvernement de remplir le rôle d'arbitre. Encore une plaisanterie. Alors c'est pour une simple question de forme qu'on laisserait aller les choses et la querelle s'envenimer ! La vérité c'est que les mineurs accepteraient l'arbitrage avec empressement et que la Compagnie n'oserait le refuser, même si elle en avait bonne envie. Pour que l'Etat intervienne, il faut, dites-vous, qu'il soit invoqué comme juge par le commun accord des patrons et des ouvriers. Soit, mais c'est ici qu'un peu d'habileté, un peu d'entente de la part des autorités serait nécessaire. A quoi sert donc le préfet ? Est-ce que sa dignité serait compromise s'il convoquait dans son cabinet les délégués des mineurs et les représentants de la Compagnie ? Est-ce que les uns et les autres pourraient conserver leur attitude intransigeante ? Au moins vaut-il la peine d'essayer. On croirait vraiment que nous demandons quelque chose d'extraordinaire et d'étrangement nouveau. Comme si les exemples n'abondaient pas où l'intervention officieuse que nous réclamons a eu les meilleurs effets !

« Ce qui serait efficace et sérieux, ajoute le Temps, ce serait de travailler réellement à faire fixer par la loi la part que le gouvernement peut prendre à la solution des grèves. » Ce serait, en effet, une œuvre excellente, mais comme remède à la situation actuelle, comme moyen de terminer la grève de Carmaux, proposer de travailler à une loi qui ne pourrait aboutir que dans un an ou deux, c'est peut-être insuffisant.

Il faudrait pourtant faire quelque chose et ne pas rester les bras croisés.

C'est une pure illusion d'espérer avec le Temps que la Compagnie et M. Calvignac en arrivent à résoudre d'eux-mêmes dans un esprit de conciliation ce malheureux conflit. A en juger par les déclarations de M. Humbert, la Compagnie n'y paraît pas disposée et M. Calvignac n'est évidemment plus le maître de la situation, puisqu'il a été porté atteinte en sa personne à leurs droits politiques, aux droits du suffrage universel. Livrées à elles-mêmes, les deux parties qui sont en lutte ne se concilieront pas, cela est trop clair. Il n'y aura pas de solution à l'amiable. Ce qui peut arriver, c'est que les mineurs, à bout de ressources, se rendent à discrétion. Mais alors, en admettant qu'on soit assez heureux pour qu'il n'y ait pas de désordres à réprimer, que de haines amassées, que de conflits en germe pour l'avenir, que de menaces pour la paix publique !

Je persiste à croire que, grâce à l'action gouvernementale, cette extrémité pourrait être évitée et je renouvelle mes instances auprès de M. le ministre de l'intérieur et de son collègue des travaux publics. Et encore, en ce qui concerne M. Viette, j'ai idée que je préche un converti.

RANC.

LA POLITIQUE

Les journaux allemands disent qu'à voir ce qui se passe à Gènes, on croirait que les fêtes ont été organisées en l'honneur de la seule escadre française. C'est le mot exact. D'ailleurs, la même impression a été ressentie partout. Ouvrez un journal anglais, autrichien, espagnol, américain, il n'y a qu'une note : réception enthousiaste des marins français ; des autres, il n'est pas question, et c'est ainsi que, forcément, le voyage de l'amiral Rieuher a pris les proportions et la portée d'un acte de haute politique internationale.

Le plus curieux est que nous n'avons absolument rien fait pour amener ce résultat. On est stupéfait quand on lit, par exemple, dans les journaux anglais, que Gènes appartient à la même série de manœuvres diplomatiques que Cronstadt et Portsmouth, et que notre ministre des affaires étrangères a choisi avec beaucoup d'habileté le moment où les affaires de la Triple Alliance sont en baisse pour révéler des souvenirs chers au patriotisme italien, en montrant le drapeau français dans ces mêmes eaux qui le virent, il y a trente-trois ans, flotter, en apportant dans ses plis le gage de la prochaine délivrance.

Où prend-on que M. Ribot ait préparé quoi que ce soit, qu'il ait fixé l'heure et le lieu de cette rencontre ? La visite au roi d'Italie, nous la devions depuis plus de deux ans et nous ne pouvions nous dispenser de la rendre sans manquer aux exigences de la plus élémentaire courtoisie. La date, il n'a pas dépendu de nous qu'elle en fût considérablement avancée. La ville, ce n'est pas nous qui l'avons choisie. Oubliez-vous que si M. Crispien n'eût mis d'obstacle, c'est à la Spezia que les vaisseaux français eussent porté au roi d'Italie la lettre de M. Carnot ?

Non, en vérité, notre gouvernement n'a pas mis dans tout cela le machiavélisme dont on lui fait honneur. Ce n'est pas à dire que sa politique à l'égard de l'Italie ait manqué d'habileté, mais cette habileté s'est manifestée autrement. Elle a consisté uniquement dans la fermeté avec laquelle il a maintenu, depuis la dénonciation des traités de commerce, une politique d'abstention et d'attente, qui devait fatalement conduire à ce que nous voyons

aujourd'hui, car, au fond, ce qui remue l'âme italienne, à cette heure de grand enthousiasme, c'est autant l'espoir des marchés français ouverts, que le souvenir du Milanais délivré. Cette politique-là n'a pas encore dit son dernier mot, ne oublions pas, et demeurons dans nos logis. Des accolades tant qu'on voudra, mais quant à l'espoir dont se berce M. Giolitti, — du moins on le télégraphie de Berlin, — de passer, avant la fin de l'année, un nouvel accord commercial avec la France, c'est autre chose. Ici, donnant donnant.

JEAN-CLAUDE.

DEPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL

Informations Politiques

Paris, 13 septembre.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Le sous-secrétaire d'Etat des colonies vient de transmettre au conseil d'Etat les projets de décret relatifs aux détaxes à accorder à certains articles dans les colonies en application du nouveau tarif général des douanes.

Ces projets de décret ont été établis après l'avis des conseils généraux ou d'administration des colonies et celui des administrations locales.

ANARCHISTES CONDAMNÉS

Le Havre, 13 septembre.

Les deux anarchistes Goubet et Caron qui avaient exposé leurs théories à la réunion des ouvriers sans travail tenue lundi, salle Franklin, ont été condamnés aujourd'hui par le tribunal correctionnel à trois mois de prison pour excitation au pillage.

DEUX VŒUX

Perpignan, 13 septembre.

Le conseil municipal a émis le vœu que le gouvernement fasse cesser la grève de Carmaux.

Le conseil a émis le vœu que le gouvernement n'amnistie pas les condamnés de la Haute-Cour, ni Culin.

FUNÉRAILLES DU GÉNÉRAL CALDINI

Livourne, 13 septembre.

Ce matin, ont eu lieu les funérailles du général Caldini. Le duo d'Aceto, représentant le roi, les ministres, le chef d'état-major y assistaient, ainsi que beaucoup de généraux et toute la garnison.

Trois chars étaient couverts de couronnes ; celle offerte par le roi portait ces mots : *Humbert 1er au vaillant soldat, à l'ami fidèle.*

Après le service funèbre à la cathédrale, le cortège s'est dirigé vers Pise, escorté par les troupes.

Nouvelles Militaires

Paris, 13 septembre.

Le colonel Millet ayant pris le commandement du 104^e régiment d'infanterie, est remplacé dans les fonctions de sous-directeur des études à l'Ecole supérieure de guerre par le chef de bataillon breveté Daudignac, instructeur d'infanterie, qui a lui-même pour successeur dans cette fonction le chef de bataillon Micheau.

Le commandant Rousset, du 45^e régiment d'infanterie à Belfort, est adjoint au lieutenant-colonel Balan, chargé du cours de tactique appliquée d'infanterie.

— Saint-Cyr a répondu à l'appel que le ministre de la marine a adressé à l'Ecole spéciale militaire, au moment de l'expédition du Dahomey.

Pour 45 places de sous-lieutenants prévues dans les cadres de l'infanterie de marine, 60 sous-lieutenants à nommer le 1^{er} octobre ont demandé leur affectation aux troupes coloniales.

Le Budget de la Marine

Paris, 13 septembre.

Au moment de la séparation des Chambres, la commission du budget avait à peu près terminé son œuvre. Elle avait achevé tout ce qui concerne la partie des recettes et statué sur les dépenses de presque tous les ministères. De ces derniers, seul le ministère de la marine est resté en suspens. Par

suite des changements successifs de ministres, en effet, la Chambre n'a pas pu jusqu'ici être saisie d'un budget définitif de la marine pour 1893.

Le budget de 1893, on s'en souvient, avait été établi pour la marine d'abord par M. Barbey. Lorsque survint le cabinet Loubet, le nouveau titulaire du portefeuille de la marine modifia considérablement le projet de son prédécesseur. Il augmenta les dépenses primitives manquant de rien pour effet de faire renoncer le ministre des finances à réserver un crédit de 22 millions pour commencer la reconstitution d'une dotation de l'amortissement.

Cette augmentation de 22 millions était la conséquence du plan nouveau d'armements et de constructions neuves dressé par M. Cavaignac et qui s'est traduit tout d'abord par une augmentation de 33 millions des crédits de la marine à l'exercice 1892.

Le nouveau ministre de la marine, M. Burdeau, ne renonce pas au plan Cavaignac ; mais il a entrepris de le réviser. Les dépenses primitives manquant de rien pour exécution, il est possible de fixer des prévisions plus précises, de déterminer plus exactement l'étendue des nécessités.

M. Burdeau a donc commencé la révision de son budget et il compte pouvoir communiquer ses propositions définitives à la commission du budget dès la reprise de ses travaux. Celle-ci ayant décidé de se réunir dix jours avant l'ouverture de la session, pourra statuer durant cette période et se mettre ainsi en état de déposer son rapport à la Chambre dès la rentrée de cette dernière. De la sorte, la discussion du budget ne subira aucun retard et pourra commencer devant la Chambre dès les premiers jours de la session.

UNE LETTRE DE M. DE LANESSAN

Paris, 13 septembre.

M. de Lanessan, gouverneur de l'Indo-Chine, écrit à M. Deloncle, député, une lettre dans laquelle nous lisons :

Je suis convaincu qu'il n'y a pas à présent, dans tous les territoires militaires, plus de mille à quinze cents pirates au maximum. Seulement ils sont insaisissables, d'autant plus difficiles à rencontrer qu'ils sont moins nombreux et qu'ils n'ont aucune envie de se battre. Mais chaque fois qu'ils peuvent surprendre une escorte ou une troupe faisant une marche de reconnaissance, ils ne s'en privent pas : ils se cachent dans les broussailles, ils attendent les soldats au passage et tirent à bout portant.

Il faut dire que nos officiers sont bien souvent très imprudents, ils se laissent guider par des gens qu'ils ne connaissent pas et les mènent dans la gueule du loup, ils négligent de s'éclairer, etc. La majeure partie des incidents qui vous troublent tant en France pourrait être évitée avec un peu plus de prudence.

Mais cela ce n'est pas le Tonkin productif un peu : c'est la Brousse. Nous n'en serons maîtres que par des routes nombreuses, des postes installés de manière à refouler les pirates de plus en plus loin du Delta, et en attirant autour de ces postes des populations sédentaires qui contribueront aussi à chasser les pirates. C'est de cette organisation que je vais m'occuper maintenant, que nous sommes tranquilles du côté du Delta.

UNE FAUSSE ALERTE

Paris, 13 septembre.

L'anniversaire de la bataille de Sedan a été troublé, à Erfurt, par un incident du plus haut comique.

Dans un concert organisé par le 74^e régiment d'infanterie, on joua un morceau intitulé : *Souvenir d'Allemagne*, et qui n'était qu'un pot-pourri contenant tous les airs populaires, depuis l'air jusqu'à *Heil dir in Siegeskranz*.

Un clairon du 30^e fusiliers, cantonné dans la ville, allant aux manœuvres, entendit l'alerte, crut que c'était sérieux et qu'on allait à la garnison. Il se mit à sonner l'alerte : d'autres l'imitèrent ; dans toutes les casernes on battit le rappel. La musique, causée innocente de tout ce tapage, interrompit le concert et courut au pas de course à la caserne.

Les officiers accoururent, les régiments débouchèrent de tous côtés, au milieu de la population étonnée et quand tout le monde fut réuni, quand on voulut savoir qui avait

donné l'ordre de sonner l'alerte, on découvrit qu'il y avait erreur et les régiments rentrèrent dans leurs quartiers au milieu d'une hilarité sans borne.

LES FÊTES DE GÈNES

Gènes, 13 septembre.

Hier soir a eu lieu le grand dîner de 116 convits offert par le roi aux commandants de tous les navires.

L'amiral Rieuher, en allant au palais, a été accueilli par les cris de : *Eviva la Francia !*

La fête vénitienne, qui a lieu en ce moment, est magnifique. Toutes les maisons, le long des quais et autour du port, sont illuminées à giorno.

Les navires de guerre amarrés dans le port offrent un spectacle vraiment féerique. Les douze flottes réunies semblent avoir voulu rivaliser par la splendeur de leurs illuminations. Les mâts, brillamment illuminés, font l'effet d'une forêt fantastique.

Les cuirassiers italiens ont leur grand mâts surmonté de couronnes royales en feu, les navires anglais sont réunis les uns aux autres par un immense arc de triomphe lumineux.

Les navires français se distinguent par leur magnificence et leur originalité. Sur chaque mâts se dresse un immense triangle au milieu duquel sont les initiales du roi et de la reine : H. M.

Tous les navires font fonctionner des projecteurs électriques, on dirait un kaléidoscope gigantesque.

Un dôme superbe est construit dans la jetée pour la famille royale. Le roi a invité l'amiral Rieuher à s'y rendre. Les Italiens se montrent très touchés de l'attention galante des Français, qui seuls ont eu l'idée d'illuminer avec les initiales de la reine et du roi.

Une foule immense ne cesse de crier : *Eviva la Francia !*

La fête s'est terminée par un superbe feu d'artifice tiré du palais Saint-Roch.

Gènes, 13 septembre.

Le roi, suivi de MM. Giolitti, président du conseil ; Saint-Bon, ministre de la marine ; Bonacci, ministre de la justice, et des autorités, a visité minutieusement les usines de la Raffinerie ligurienne à Laubade, et des Sociétés coopératives de consommation et de production de Sampierdarena.

LE CHOLÉRA

Saint-Ouen, 13 septembre.

Aujourd'hui, neuf cas de choléra, cinq décès.

New-York, 13 septembre.

Les passagers du vapeur *Normania*, qui avaient été transférés à bord du vapeur *Cephens*, ont tenu hier soir, à plusieurs reprises, de débarquer à Fire-Island.

Malgré des appels émus, le sénateur Macpherson et le délégué gouverneur de l'Etat de New-York, qui était porteur d'un ordre autorisant le débarquement des autorités locales, appuyées par la populace furieuse, ont refusé de permettre le débarquement même des enfants et des vieilles femmes.

On leur expliqua vainement que personne n'était malade à bord du *Cephens* et que les passagers, dénués, souffraient de la faim et du froid.

Les autorités de Fire-Island ont refusé tout secours immédiat ; il est pourtant probable qu'elles en enverront plus tard sous certaines conditions.

En attendant, l'état des passagers est déplorable.

Hambourg, 13 septembre.

Hier, 333 cas de choléra, 142 décès.

Saint-Petersbourg, 13 septembre.

61 cas, 27 décès.

Anvers, 13 septembre.

La situation reste bonne. Il y a eu hier un décès.

Amsterdam, 13 septembre.

Un chapelain de la cathédrale de Bon-le-Duc est mort hier du choléra nostras.

Un cas mortel de choléra asiatique est survenu dans un bateau sur le Rhin.

Questions Lyonnaises

L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS

II

Depuis mon premier article sur l'Association des étudiants et sur l'utilité — la quasi-nécessité du subsidie qu'elle sollicite, j'ai vu beaucoup d'intéressés, j'ai reçu beaucoup de lettres et de communications, — et je suis en état, maintenant, de mieux faire connaître au public la véritable et fâcheuse situation de notre Faculté de médecine.

Cette institution Brézard, dont j'ai déjà dit quelques mots, est en effet une des plus intelligentes, une des plus redoutables machines de guerre qu'ait inventées le parti clérical ; — et l'œuvre de ces messieurs devient tellement, déjà, un fait accompli qu'on a juste le temps d'y parer si l'on veut empêcher que le mal n'aille plus loin encore.

Evidemment, il ne saurait être question de rien entreprendre d'attaquer la liberté d'action de M. Brézard. Ce père jésuite est dans son rôle en recrutant pour son parti : dans son rôle et dans son droit. Mais nous sommes, nous, dans le nôtre en élevant association contre chapelle et surtout en faisant pleine et entière lumière dans la mystérieuse maison de l'Impasse Catinel — au fond de la rue Sainte-Hélène.

Or, voici bien nettement ce que fait le très habile et très agissant jésuite :

Il fait pépinière de cléricaux, — mais de cléricaux dont l'acquisition vaille la peine et l'argent qu'ils auront coûté.

Pour cela, il a jeté son dévolu exclusivement sur les étudiants en médecine.

Les autres — droit, lettres, sciences, — sont destinés, par profession, à aller dans les grandes villes où leur influence ne s'exercera pas, probablement, en dehors du cercle restreint de leurs amis personnels.

Mais les médecins, eux, sont, par état, des centres d'influence et de propagande.

Quand un brézardien, bien façonné, bien malaxé, à fini ses études, quand il est bien marié (car on sait que messieurs les jésuites cultivent volontiers la profession matrimoniale), on l'envoie dans tel canton, dans telle petite ville, dans tel gros village où on lui a déjà préparé quelques bonnes relations et où il a un commencement de clientèle toute faite.

C'est à lui, alors, à reconnaître les services qu'on lui a rendus en servant à son tour la bonne cause, en usant de l'ascendant que le médecin a sur sa clientèle pour propager « la bonne parole », en devenant, en un mot, l'agent politique et électoral du parti des cléricaux et des monarchistes — qui ne sont pas si divisés que le pape essaye de nous le faire croire.

Et pour arriver à ce résultat, c'est avec un véritable génie que le père Brézard a choisi ses moyens.

Vous pensez peut-être qu'il s'agit d'effaroucher le jeune étudiant échappé de sa famille et piaffant déjà comme un poulain pour la première fois en liberté ? Ah ! que non pas ! Aux familles on dit peut-être que chez le révérend père jésuite les enfants retrouvent les soins et la surveillance qu'ils avaient chez eux et que dans cette sainte maison c'est comme un bouquet de fleurs de lis, — symbole de pureté aussi bien que de légitimité.

Ah ! le bon billet ! Le révérend père Brézard sait fort bien qu'en affectant tant soit peu d'austérité et de sévérité, il verrait ses petits brézardiens s'évanouir comme une fumée légère. Il ferme, au contraire, les yeux, ce grand politique, il sait que la chair est faible, que la jeunesse est ardente, qu'il faut tôt ou tard qu'elle jette ses gourmes, et de même que la main droite ignore ce que donne

Feuilleton de L'ECHO DE LYON
14 Septembre

33

MÈRE ET MARTYRE

PAR

PAUL D'AIGREMONT

— Voulez-vous monter, ma cousine, lui dit-il. Notre demeure est toute proche, mais la chaleur devient si lourde que le moindre mouvement vous incommoderait à coup sûr.

Elle obéit et se blottit sur les coussins de soie blanche, tandis que M. de Bram et Maurice s'installaient dans de grands pousses-pousses à quatre roues que de robustes Ginghalais poussaient par derrière.

Au sortir même de la gare commençait la route conduisant à la villa de M. de Clavières, distante de deux kilomètres environ.

De grands arbres l'ombrageaient, rejoignant leurs cimes et formant un impénétrable et splendide dôme de verdure.

A droite et à gauche, au milieu de l'interstice de leurs immenses troncs, on voyait des rizières bordées de cocotiers, de pamplemousses, d'acajous, de palmiers.

Partout, des milliers d'oiseaux les

couvraient, voletant autour de leurs branches, se posant, pressés l'un contre l'autre, comme des chapelets vivants aux éblouissantes couleurs.

Et Madeleine extasiée, par les rideaux entr'ouverts de son palanquin, regardait de tous ses yeux, les jolies petites mains, si vives, si alertes ; les gais bleu-turquoise ; les guépiers verts ; les bavardes tourterelles roucoulaient, tout cela, ressemblant à autant de fleurs animées et vivantes, étincelant dans cet air pur, sous ce ciel au bleu plus intense que des saphirs liquéfiés.

Et les lianes gigantesques, les orchidées bizarres, les fleurs jaunes ou rouges des arbres à coton ; les pétales roses des lotus, les colonnes sveltes des *borassus* aux têtes d'éventails, toutes ces choses merveilleuses dans un amoncellement fait de verdure, de fleurs, de parfums, de fécondité et de vie, entouraient la jeune fille, l'éblouissaient, l'extasiaient. La laissait sans voix, presque sans pensée, vis-à-vis d'un spectacle unique et à coup sûr imprévu ; et surtout, surtout disposait son âme calme et profonde comme les beaux yeux des lacs endormis de ce pays nouveau, aux impressions violentes et peut-être ineffaçables.

Enfin, apparut la villa de Clavières, avec son dôme d'or fouillé comme une dentelle, étincelant sous le soleil de feu, et les pilastres de marbre de ses terrasses ; et ses balcons également en marbre, autour desquels s'enroulaient les lianes et les plantes vertes, étoilées de fleurs sans pareilles, de toutes couleurs, de tous parfums.

Un homme très grand, très beau, ayant avec Richard une étonnante ressemblance, mais pâle, de cette teinte mate que prennent les Européens dans les pays chauds, à l'aspect du petit cortège, descendit vivement les degrés de marbre du perron.

Les porteurs posaient le palanquin à terre comme il arrivait lui-même à côté de M. de Bram.

Les deux hommes qui s'étaient aimés vivement dans leur jeunesse, s'embrassèrent longuement.

— Maurice !

— Jean !

Et les affectueuses pressions de mains recommencèrent, accompagnées des larmes involontaires d'une saisissante, d'une poignante émotion.

— Le temps ne vous a pas changé, mon cher Maurice, dit enfin M. de Bram ; j'ai passé sur vous, vous effleurant à peine ; je ne puis en dire autant.

— Vous avez eu sans doute plus d'enfants que moi, mon cher Jean. Depuis la terrible épidémie de choléra que vous connaissez et qui m'a pris ma femme et trois enfants sur quatre, ma vie a été tranquille, exempte de soucis et de tracas. Il en sera probablement ainsi jusqu'à ce que les enfants de ce bon garçon, mon Richard, me ferment les yeux.

Il se retourna pour désigner son fils, et le vit occupé à donner la main à Madeleine, l'aidant ainsi à sortir de son palanquin.

Mais à l'aspect de cette admirable créature, semblable à la plus belle des idoles indiennes habillée à l'européenne, M. de Clavières s'arrêta saisi.

— C'est votre fille, Jean ? demanda-t-il à M. de Bram.

— Oui, répondit celui-ci avec un sourire d'orgueil.

— C'est singulier...

— Quel donc ?... que Madeleine soit ma fille ?

— Non, non, je ne veux pas dire cela. Mais elle est le portrait vivant de son grand-père, celui qui a sauvé Richard jadis et auquel j'ai voué un culte qui ne finira qu'avec ma vie.

Maurice de Clavières, en effet, était le même chez qui le docteur Sintély était accouru lors de la terrible épidémie de choléra qui lui avait déjà pris sa femme et trois enfants.

Richard, le dernier qui lui restait, avait été sauvé par le vieux docteur.

La voix de M. de Clavières, à ce souvenir tremblait d'un attendrissement infini.

— Chère,

la main gauche, de même le père Brézard ne demande jamais au concierge à quelle heure rentrent ses pensionnaires, — quand ils rentrent !

Je me suis même laissé dire que lorsque les anciens brézardiens pilotaient les nouveaux venus à travers les plaisirs de la grande ville, ils ne leur faisaient que deux recommandations essentielles : pas de liaison de trop longue durée, ça peut gêner au moment de conclure un beau mariage — et ne pas trop s'afficher.

Moyennant quoi on profitera, si on veut, du logis (cinq francs par mois), si on veut, du repas (quatre-vingts centimes, et excellent), on profitera même, quand on est dans l'embarras, des pièces de vingt francs qu'on finit toujours par trouver dans quelque coin de la maison — et on verra aussi peu que possible le rusé vieillard qui est l'âme de ce petit phalanstère d'où la rigolade n'est pas, on le voit, systématiquement exclue.

Mais ce qu'on y trouvera, ce sont des salles de travail au moment des examens — c'est une bibliothèque merveilleuse — ce sont des conférences faites par des amis de la maison — et payés d'ailleurs largement par la maison, — c'est cette atmosphère de cléricisme ambiant qui peu à peu, sûrement, fatalement, envahit l'organisme — de telle sorte que jamais il n'y a encore eu, paraît-il, de brebis galeuse répondant aux soins, aux subsides et aux bons dîners du père Brézard par une ingratitude qu'on pourrait appeler l'ingratitude du ventre.

Telle est l'œuvre du révérend père jésuite à l'extérieur de l'École : nous allons voir maintenant l'action exercée par l'institution Brézard sur et dans la Faculté.

Elle est peut-être plus dangereuse encore que celle qui s'étend au dehors ; et ce sera là le sujet d'un troisième article que je soumettrai incessamment aux méditations du conseil général.

J'espère qu'il ne sera pas sans influencer sur le vote de la subvention qu'accablent l'Association des étudiants.

Paul BERTINAY.

UN CHOLÉRIQUE VOLONTAIRE

Paris, 13 septembre.

Un bel exemple de courage et d'énergie vient d'être donné par un des collaborateurs du *New-York Herald*, M. Stanhope.

Notre confrère, désirant se rendre compte par lui-même des effets du vaccin anticholérique découvert par M. le docteur Haffkine et approuvé par M. Pasteur, s'est fait inoculer du virus anticholérique à l'institut de la rue d'Ulm.

Il raconte ce matin même ses impressions aux habitants de New-York, et il commence son récit par ces simples mots, qui donnent une idée très nette de la crânerie avec laquelle il est allé au-devant d'un danger possible :

« Pendant que j'écris, une partie de mon corps est remplie de centaines, de milliers de microbes du choléra. »

L'opération a été faite sur l'ordre de M. Pasteur, sans lesquels les docteurs Roux et Haffkine n'ont pas voulu opérer. M. Stanhope avait, au préalable, très nettement et par écrit, exprimé sa volonté à M. Pasteur.

Il raconte avec beaucoup de bon sens l'histoire de son injection. Il décrit M. le docteur Roux aspirant par un tube des petits linéaments blancs qui flottaient sur de la gélatine, rejetant les linéaments dans un vase et disant, tout en remplissant la seringue à injection :

« Ces microbes nous viennent directement de cadavres de cholériques morts à Saigon. Ils sont authentiques ! »

Pour ce qui est de l'injection même, M. Stanhope la décrit en ces termes :

« C'est une douleur rapide et aiguë. L'aiguille, longue de deux pouces, a été vite enfoncée dans toute sa longueur. Quand le virus est entré dans ma chair, j'ai eu une impression d'engourdissement qui a cessé quand on a sorti l'instrument. »

Voici des observations prises sur lui-même par M. Stanhope :

11 septembre, 14 heures, injection ; température, 37° Fahrenheit.

2 h. 15. — Température, 36°. Douleur dans la région de l'inoculation. Tout contact sur la région douloureuse. Mains chaudes, difficulté de me lever quand je suis assis. Tout mouvement douloureux.

4 h. 15. — Température, 36°. Douleur s'accroissant dans le côté gauche. Tout mouvement douloureux. Il me semble que mes intestins se retirent du côté où l'injection a été faite (entre la cinquième côte et l'os de la hanche à la hauteur des intestins), chaleurs soudaines. Cependant, pas de fièvre. Tête lourde.

6 h. 15. — 36°. 4. Sorti pour me promener ; je marche corbée comme un infirme.

8 h. 15. — 38°. 4. Plus mauvaise période,

tête chaude et lourde. Peux plus marcher. Nausées. Langue sèche.

9 h. — Essayé de sortir, jambes lourdes, sensibilité telle que le poids de ma montre me fait mal. Vibration musculaire dans l'épaule droite.

Étais au restaurant pour essayer de manger. Souffrir en m'asseyant. Mon bras gauche comme endormi quand j'essaye de prendre la bouteille ; été obligé de me servir de la main droite ; ceux qui me virent me trouvaient très malade.

10 h. 15. — 38°. 4. Tête lourde, me couche.

12 septembre, 8 h. 15. — 37°. 2. Admirablement dormi. Plus de courbature, douleurs semblables à celles d'un boxeur après combat, lourdeur d'estomac, région de l'inoculation collée, brillante, rose, très sensible, mal de tête vite disparu.

10 h. 15. — Endure locale augmentée, pas d'autres symptômes.

Ici s'arrêtent les notes de M. Stanhope. Les symptômes sont restés les mêmes pendant toute la journée. Hier soir il était presque dans le même état, cependant un peu fébrile, mais sans aucun symptôme cholérique.

Ce matin, à onze heures, il se fera faire une seconde injection, et aussitôt que M. Pasteur le lui permettra, M. Stanhope partira pour Hambourg pour expérimenter sur place le degré d'innocuité que confèrent les injections du docteur Haffkine.

Nous souhaitons de tout cœur que notre confrère sorte sain et sauf de l'expérience à laquelle il s'est soumis.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Dépêches Diverses

LE SAUVETAGE D'UNE BARQUE ANGLAISE

Londres, 13 septembre.

Le ministre de la guerre a donné un service de table en argent à M. Boyer, capitaine du navire français la *Champagne*, en reconnaissance de son dévouement pour le sauvetage de la barque anglaise *Almaph* dans le Pacifique du Nord, le 22 août.

Le ministre a décoré une médaille d'or à M. Blanqui, qui dirigeait le canot de secours qui sauva l'équipage de l'*Almaph*, et trois livres sterling à chacun des neuf matelots qui l'accompagnaient.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Nîmes, 13 septembre.

Un train de marchandises venant de Cette a tamponné ce matin à 2 heures, dans la gare des voyageurs, un autre train de marchandises venant de la même direction qui était arrêté depuis cinq minutes.

Six wagons de la queue ont été éventrés.

Le serre-frein, M. Chapon qui, fort heureusement était dans l'intérieur de son fourgon, n'a été blessé que légèrement au bras et à la jambe.

A 5 heures la voie, débarrassée, était libre.

AUDACIEUSES ÉVASIONS

Belfort, 13 septembre.

L'ordonnance du colonel du 1^{er} hussards s'est évadé, hier soir, à 10 heures, de la prison du corps en descendant les barreaux de la cellule où il était détenu pour vol commis au préjudice de son colonel.

Au moment où le maréchal des logis de garde qui l'aurait fait appeler pénétrait dans les locaux disciplinaires, le prisonnier, qui était déjà parvenu à sortir de sa cellule, renversa le sous-officier d'un violent coup de poing et s'élança hors du quartier.

Riom, 13 septembre.

En faisant, hier soir, l'appel des prisonniers de la maison centrale de Riom, on constata la disparition de deux détenus.

D'actives recherches, qui se sont continuées pendant toute la nuit, n'ont pu, jusqu'ici, faire découvrir les fugitifs.

« Ces microbes nous viennent directement de cadavres de cholériques morts à Saigon. Ils sont authentiques ! »

Pour ce qui est de l'injection même, M. Stanhope la décrit en ces termes :

« C'est une douleur rapide et aiguë. L'aiguille, longue de deux pouces, a été vite enfoncée dans toute sa longueur. Quand le virus est entré dans ma chair, j'ai eu une impression d'engourdissement qui a cessé quand on a sorti l'instrument. »

Voici des observations prises sur lui-même par M. Stanhope :

11 septembre, 14 heures, injection ; température, 37° Fahrenheit.

2 h. 15. — Température, 36°. Douleur dans la région de l'inoculation. Tout contact sur la région douloureuse. Mains chaudes, difficulté de me lever quand je suis assis. Tout mouvement douloureux.

4 h. 15. — Température, 36°. Douleur s'accroissant dans le côté gauche. Tout mouvement douloureux. Il me semble que mes intestins se retirent du côté où l'injection a été faite (entre la cinquième côte et l'os de la hanche à la hauteur des intestins), chaleurs soudaines. Cependant, pas de fièvre. Tête lourde.

6 h. 15. — 36°. 4. Sorti pour me promener ; je marche corbée comme un infirme.

8 h. 15. — 38°. 4. Plus mauvaise période,

tête chaude et lourde. Peux plus marcher. Nausées. Langue sèche.

9 h. — Essayé de sortir, jambes lourdes, sensibilité telle que le poids de ma montre me fait mal. Vibration musculaire dans l'épaule droite.

Étais au restaurant pour essayer de manger. Souffrir en m'asseyant. Mon bras gauche comme endormi quand j'essaye de prendre la bouteille ; été obligé de me servir de la main droite ; ceux qui me virent me trouvaient très malade.

10 h. 15. — 38°. 4. Tête lourde, me couche.

12 septembre, 8 h. 15. — 37°. 2. Admirablement dormi. Plus de courbature, douleurs semblables à celles d'un boxeur après combat, lourdeur d'estomac, région de l'inoculation collée, brillante, rose, très sensible, mal de tête vite disparu.

10 h. 15. — Endure locale augmentée, pas d'autres symptômes.

Ici s'arrêtent les notes de M. Stanhope. Les symptômes sont restés les mêmes pendant toute la journée. Hier soir il était presque dans le même état, cependant un peu fébrile, mais sans aucun symptôme cholérique.

Ce matin, à onze heures, il se fera faire une seconde injection, et aussitôt que M. Pasteur le lui permettra, M. Stanhope partira pour Hambourg pour expérimenter sur place le degré d'innocuité que confèrent les injections du docteur Haffkine.

Nous souhaitons de tout cœur que notre confrère sorte sain et sauf de l'expérience à laquelle il s'est soumis.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

Par son courage et son initiative, il rendra inutiles les essais que M. Pasteur voulait faire faire à Siam.

réserve et les territoriaux, les régiments mixtes ont marché avec la solidité de l'armée active. Les mouvements ont été rapidement exécutés, avec décision et intelligence. Les régiments mixtes, sur lesquels se concentrait l'intérêt de l'expérience, ont fait preuve d'une cohésion remarquable.

Montmorillon, 13 septembre.

Les attachés militaires étrangers sont arrivés à 9 heures 1/2 à Montmorillon, ils ont été immédiatement faire la visite d'usage au général de Cools, directeur des manœuvres.

Un lunch avait été préparé pour eux. Le général de Cools devait assister au combat de demain se fera représenter à l'arrivée de M. Freycinet, par un des officiers de son état-major.

Le ministre de la guerre recevra dans l'après-midi les représentants de la municipalité et les principaux fonctionnaires de la ville, et leur offrira le soir un dîner.

Le ministre se propose enfin de visiter quelques cantonnements ou bivouacs.

Le général Sausser vient de partir à cheval pour Sillars, où il va examiner les travaux de construction de la gare militaire ; il est accompagné par le commandant Bourbeisse et les capitaines Ebner et Capiaumont.

IX^e ET XII^e CORPS

Montmorillon, 12 septembre.

Le général Sausser a passé la plus grande partie de la matinée à circuler dans les divisions mixtes.

Lorsque leur marche a été arrêtée, il s'est rendu dans la direction de Lathus, où il a assisté aux préliminaires de l'engagement du XII^e corps d'armée.

Il a enfin visité les cantonnements du IX^e corps, à côté de Moulins, et est rentré à Montmorillon à 5 heures 1/2, après avoir constaté l'excellente attitude des troupes.

Montmorillon, 13 septembre.

Les troupes se reposent aujourd'hui. Les territoriaux ont fait des progrès remarquables ; il ne faudrait que peu de temps pour compléter leur entraînement.

Il y a trois jours, tous les hommes prenant part aux manœuvres, furent l'objet d'une visite sanitaire sérieuse et ceux, en très petit nombre, dont l'état laissait à désirer furent éliminés.

Poitiers, 13 septembre.

Les manœuvres sont aujourd'hui assez avancées pour que les officiers généraux soient assurés qu'on peut compter sur les régiments mixtes aussi bien pour l'infanterie que pour la cavalerie. Seulement il est indispensable que les chefs soient pris par un des hommes habitués à commander dans la vie civile.

Le génie est hors ligne aussi bien dans la réserve que dans l'active ; on peut en dire presque autant de l'artillerie. L'infanterie de l'armée active s'est montrée ce qu'elle est depuis longtemps déjà, excellente.

Les services de la trésorerie et de la poste ont été souvent défectueux ; par contre, l'intendance a été, cette fois, à la hauteur de sa tâche.

XIV^e ET XV^e CORPS

Orange, 13 septembre.

La température s'étant subitement élevée, les manœuvres sont devenues beaucoup plus pénibles.

Quatre soldats sont morts subitement aujourd'hui ; toutefois, ce nombre n'a rien d'excessif, étant donné l'agglomération.

Plus de vingt mille hommes sont sur un terrain qui est relativement restreint.

Orange, 13 septembre.

Ce matin, on lui a vu les plus importantes opérations militaires des manœuvres du sud-est. Les troupes étaient échelonnées le long de l'Argayon, ayant pour objectif le passage du pont. La 20^e division a repoussé la 30^e division.

La division indépendante de cavalerie a pris part à ces opérations.

Hier soir, six mille hommes ont logé à Jonquères, petite localité, avec beaucoup de peine.

M. Gaston Carle, préfet de Vancluse, est venu rendre visite aux autorités militaires ; il est reparti pour revenir demain assister à la revue.

La musique du 4^e régiment d'infanterie de marine a donné un concert sur la place Rambaud. Les voitures sont hors de prix pour se rendre à Travaillans où sera passée la revue, dans la plaine du Plan-de-Dieu qui a environ 45 kilomètres de longueur sur 10 de largeur. L'avant-garde partira à 2 heures, cette nuit.

Départements

Orange, 13 septembre.

La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Rives. — De nombreuses rixes ont eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi. Plusieurs arrestations ont été opérées et maintenues. Il serait à désirer surtout que l'antagonisme existant entre plusieurs membres de sociétés locales disparaisse au plus tôt.

Villefranche. — Arrestation. — La police de notre ville a fait cette nuit encore une véritable razzia de gens sans aveu, qui vagabondaient ici et voulaient au besoin.

Des poursuites correctionnelles vont être exercées.

Exploitation d'enfant. — Ce matin, les agents ont trouvé errant en ville et cherchant à vendre une petite voiture, un malheureux enfant de 9 ans, nommé Antoine B..., de Mèzières (Ain).

La enquête ouverte par M. le commissaire de police, il résulte que cet infortuné est poussé à la mendicité par sa mère, et qu'il aurait dérobé hier soir, à onze heures, la gare, le véhicule dont il voulait se débarrasser pour le prix de 3 francs.

En attendant son admission dans un asile spécial, et la déchéance de la puissance maternelle, le jeune B... a été gardé à la disposition de la justice.

Chevinay. — Inauguration d'école. — La petite commune de Chevinay s'était mise en fête, dimanche dernier, pour célébrer l'inauguration de sa nouvelle école. Il était charmant, ce petit village, avec ses gaudes, ses sapins russes et français et ses haies de sapin. Dès l'aube du jour, des salves d'artillerie annonçaient la fête qui commençait, vers onze heures, à l'arrivée des nombreux invités. La jeune fanfare de Saint-Pierre-la-Palud, qui vient de remporter deux premiers prix à Dijon, prêtait son gracieux concours. A midi, un banquet très bien servi par M. Chataillard, réunissait les invités, au nombre de 200, sous le préau de l'école.

Au dessert, M. Aynard, député, prenant la parole, remercia M. Vernay, maire, de la réception cordiale que la commune a faite à ses invités, et le félicita en même temps de sa sage administration et de la belle école que l'on a construit d'après ses plans. Plusieurs invités, parmi lesquels nous avons remarqué M. Jossier, conseiller de préfecture représentant le 1^{er} préfet empêché, MM. Mangin, Périot, Perrot, Férouillat, etc., se levèrent à leur tour et portèrent plusieurs toasts.

Le soir, un grand bal avec de splendides illuminations, terminant la fête dont chacun emportera un excellent souvenir.

Ampuis. — Un crépage de chignons. — Avant-hier soir, au lieu dit des Allées, un sérieux crépage de chignons a eu lieu entre deux habitants d'Ampuis, et cela à la grande joie des nombreux curieux qui marquaient les coups.

Le motif de cette querelle est tout à fait d'ordre privé.

L'Arbresle. — Tisseurs en velours. — Tous les adhérents au syndicat sont convoqués à la réunion qui aura lieu ce soir mercredi, à huit heures précises, au siège social, rue de Larvieux.

On a tenu le jour : Compte rendu administratif et financier ; congrès de Marseille ; questions diverses importantes.

On recevra les nouveaux adhérents.

AIN

Montluel. — Une alerte. — Dimanche dernier, l'escalier desservant le 2^e étage du Carrousel dauphinois, qui est installé à la vogue de Montluel, s'est effondré sous le poids des nombreuses personnes qui s'y trouvaient.

Par le plus grand des hasards, il ne s'est produit aucun accident.

Sous des écoles. — Dans une soirée au café Dubouis, une quète a été faite au profit du Sou des écoles ; elle a produit 5 fr. 75, qui ont été remis au trésorier.

Saint-Marcel. — Accident. — Le jeune Yatou, âgé de 5 ans, a reçu un coup de pied de cheval qui lui a ouvert le crâne.

Le docteur Monvenon, mandaté pour donner ses soins à cet enfant, ne désespère pas de le sauver.

ISÈRE

Saint-Symphorien-d'Ozon. — Comice agricole. — Voici le programme de la fête à l'occasion du comice qui aura lieu dimanche prochain.

A 5 heures du matin, salves d'artillerie ; A 8 heures, réunion de tous les membres du comice à la mairie de Saint-Symphorien ;

A 8 h. 1/2, aubade à M. Lombard, député, président du comice, dans la cour de la mairie ;

A 9 heures, défilé de tous les membres du comice, des membres divers jurys, des commissaires de la fête, des membres du bureau, musique en tête, pour se rendre sur la place publique et de là, sur les lieux des différents concours ;

A 10 heures, arrivée de M. le préfet, concert sur la place publique, fonctionnement des divers jurys réunis au secrétariat du comice ;

A midi, distribution des prix sur la place publique, où une estrade des mieux décorées a été élevée à cet effet ;

A midi et demi, grand lâcher de pigeons sur le quai de l'Ozon, par la société colombophile le « Courrier de l'Ozon » ;

A 4 heures du soir, grand banquet dans la cour intérieure à la mairie ;

A 4 heures, défilé de tout le cortège jusque sur la place publique ;</

Il fallut l'intervention de la force armée pour empêcher les dégâts.
En tous cas, le Cirque Américain a été obligé par ordre de l'autorité, de quitter Clermont-Ferrand le matin même à cinq heures.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 septembre

La séance est ouverte à 8 heures 30, sous la présidence de M. Rossignaux.

Questions diverses

M. Rossignaux donne lecture d'une lettre que M. le préfet a écrite au maire de Lyon et lui renvoyant les tarifs de l'octroi récemment votés par le conseil.

M. le préfet demande au conseil de revenir sur son vote qui frappe les saisisseurs de droits qui ne sont pas en rapport avec ceux imposés au vin.

M. Rivière invite le conseil à donner satisfaction au désir du préfet, sinon les tarifs de l'octroi ne seront pas homologués.

M. Lavigne pense que le conseil doit maintenir son vote. Que l'Etat perçoive sur les saisisseurs les droits qui lui sont dus, mais qu'il laisse la commune libre de restreindre ces droits autant qu'elle le voudra.

M. Bessières déclare partager l'avis de M. Lavigne.

On passe au vote et, par 7 voix contre 5, le conseil décide qu'il y a lieu de revenir sur son vote concernant les droits sur les saisisseurs.

Dans une de ses prochaines séances, le conseil aura donc encore à s'occuper de cette question.

Le conseil désigne MM. Augagneur, Coste-Labaume, Lavigne, Bessières, Penelle, Rivière, pour faire partie de la commission qui sera chargée d'étudier la proposition qui sera chargée d'étudier la proposition de M. Coste-Labaume, tendant à une modification des tarifs d'octroi, basée sur la valeur réelle des produits soumis à la taxe.

M. Bonard demande au conseil de voter une somme de 5.000 francs pour venir en aide aux ouvriers grévistes de Carmaux.

Il demande au conseil de statuer de suite sur sa proposition.

Le conseil consulté décide de renvoyer la proposition à la commission des finances.

M. Dupont demande à l'administration où en est la question de construction du pont qui doit relier la Croix-Rousse à Fourvière.

M. Rossignaux déclare qu'il répondra à la prochaine séance.

M. Hemmel voudrait savoir quand commenceront les travaux de l'Exposition de 1894.

M. Rossignaux. — Les plans le cahier des charges sont à l'approbation des ministres compétents; nous ne pouvons commencer sans avoir reçu ces documents.

M. Penelle fait observer que si les travaux sont encore retardés, l'Exposition ne pourra avoir lieu à l'époque fixée.

L'ORDRE DU JOUR

Le conseil aborde la discussion de son ordre du jour. Sur la proposition de M. Colhard, il vote un crédit de 1.000 francs pour permettre l'envoi de délégués des citoyens au congrès ouvrier qui doit se tenir à Marseille le 21 septembre, et, à la demande de M. Montvert, une somme de 300 francs pour envoyer à l'exposition de Tours deux représentants ouvriers de la corporation.

Des crédits pour la réfection des décors du Grand-Théâtre, des réparations aux loges des artistes sont votés. M. Rossignaux, à la demande de M. Penelle, promet que tout sera terminé à l'ouverture de la saison.

M. Bessières fait approuver un crédit de 12.000 francs, coût des réparations exécutées à l'école de la rue de Vendôme, toutefois, il trouve étrange que les travaux aient été exécutés sans l'assentiment du conseil et qu'on présente aujourd'hui la note à payer.

M. Masson. — L'administration approuve-t-elle cette façon d'agir?

M. Rossignaux. — Non.

Les crédits sont adoptés.

M. Ferra, pour la dixième fois, demande quand on videra la question de la Bourse du Travail.

M. Bessières. — A la prochaine séance.

Le conseil donne un avis favorable sur la reconstruction du pont de la Boucle.

M. Penelle, rapporteur, demande au conseil de prendre une décision reconnaissant comme établissement d'utilité publique la Société protectrice des animaux.

M. Augagneur combat cette proposition : Dans la société en question, à côté d'hommes fort intelligents se trouvent des maniaques, des personnes bizarres, et il ne serait pas bon de leur donner les pouvoirs qu'elles sollicitent.

Le conseil se range de l'avis de M. Augagneur et rejette les conclusions du rapporteur.

Une longue discussion s'engage au sujet du paiement d'un mémoire dû par la ville à la compagnie du gaz pour l'installation de la lumière électrique dans les théâtres.

Quand, il y quatre ans, la compagnie installa l'éclairage électrique, elle réclama à la ville une somme de 158.000 francs, sur laquelle elle toucha 75.000 francs d'acompte.

Le reste de la somme ne fut pas versé, car un différend s'éleva entre la ville et la compagnie au sujet du prix de l'installation.

Aujourd'hui un accord est intervenu et l'administration demande au conseil de voter un crédit suffisant pour désintéresser la compagnie du gaz. A la somme due, il faudra ajouter les intérêts de deux années que la compagnie est en droit d'exiger, d'après son contrat.

M. Augagneur, Masson, Lavigne critiquent très violemment l'administration qui a gardé pendant deux ans le dossier dans ses cartons, et finalement le conseil vote le crédit demandé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Banquet Démocratique

Pour fêter dignement le centenaire de la proclamation de la première République, plusieurs organisations républicaines de notre ville ont eu la pensée de convier la démocratie lyonnaise à un grand banquet.

Le banquet, organisé sous les auspices des sénateurs et députés du Rhône, sera donné le jeudi 22 septembre, jour de la fête nationale, à une heure de l'après-midi, au Théâtre-Bellecour, salle Indienne.

L'honorable M. Poincaré, député de la Meuse, rapporteur général du budget, a bien voulu accepter la présidence de cette fête républicaine.

Les adhésions sont reçues au siège de la commission d'organisation, 78, rue de la Charité.

Prix de la carte du banquet : 3 fr. 50.

On trouvera des cartes de banquet aux adresses suivantes :

Premier arrondissement. — Café de la Place, place Sathonay; comptoir des Beaux-Arts, place des Terreaux; Debilly, marchand de vins, rue Lanterne; café Gerard, 64, montée de la Grande-Croix.

Deuxième arrondissement. — Comptoir La Fayette, 5, place Carnot; Café de la Gare, cours du Rhône; comptoir Gaydon, rue Victor-Hugo, 1; café Mondy, rue de l'Hôtel-de-Ville, 104; brasserie du Tonneau, rue de la République; comptoir des Halles, rue Germain, 64, montée de la Grande-Croix.

Troisième arrondissement. — Comptoir Velly, cours de la Liberté, 33; brasserie de l'Industrie, Velly, cours Gambetta, 5; brasserie Genevois, 48, rue de la République; café Gerard, 64, montée de la Grande-Croix.

Quatrième arrondissement. — Comptoir de la Justice, rue du Palais; café Vernier, place du Change; café Dreyer, rue de la Bombardière; Laccarelle, commissionnaire, 4, chemin de Saint-Just à Saint-Simon.

Cinquième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Sixième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Septième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Huitième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Neuvième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Dixième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Douzième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet; brasserie de l'Horloge, Bonhomme, cours Lafayette, 145; comptoir de Genève, Georges Clauze, avenue de Saxe, 72.

Onzeième arrondissement. — Comptoir de la Bourse du travail, 44, cours Morand; café Busières, 61, rue Tronchet;

ROCAMBOLE

PAR

PONSON DU TERRAIL

Elle n'aimait plus.

Aussi plaigait-elle sir Williams et se trouvait-elle plus malheureuse encore de ce que lui-même pouvait endurer.

Cependant elle ne le repoussait point; elle trouvait même un charme infini à le voir assis près d'elle, à entendre sa voix triste et légèrement nuancée d'accent anglais.

Pour être même obéissant-elle en cela à une pensée secrète.

Hermine avait observé que sa mère avait pris sir Williams en amitié, qu'elle se montrait presque impatiente de le voir arriver chaque jour et elle avait compris quel sentiment faisait naître cette affection.

Elle avait deviné que sa mère aurait voulu la guérir de son fatal amour par un autre, la voir aimer le baronnet et oublier Fernand, qu'elle avait revu son bonheur et placé ce rêve d'avenir sur la tête de sir Williams.

Et la jeune fille se complaisait dans ces illusions et ces espoirs de sa mère, et elle eût voulu lui laisser croire qu'elle aimait déjà ou qu'elle aimerait bientôt le jeune An-

glais. C'était pour cela qu'elle ne l'écoulaient point par un de ces mots, une de ces confidences qui éloignent à jamais un homme et arrêtent sur ses lèvres l'aveu prêt à s'en échapper; pour cela encore qu'elle avait plusieurs fois déjà accepté son bras pour une promenade dans les allées, tandis que M. de Beupréau et sa mère cheminaient derrière eux, à quelques pas de distance.

Pourtant le baronnet n'avait point encore ouvert son cœur, il n'avait point encore prononcé un seul mot d'amour; mais ses regards, son trouble ému et troublé de sa voix, son trouble quand il abordait Hermine, sa pâleur subite si elle levait les yeux sur lui, n'étaient-ils pas de muets témoignages plus éloquents que l'aveu le plus formel?

Hermine se croyait aimée.

Or, il y a toujours chez la femme la plus pure de toute pensée d'égoïsme comme une satisfaction secrète d'inspirer un amour malheureux et qu'on ne récompensera jamais.

Hermine savait bien qu'elle ne répondrait jamais à l'amour de sir Williams, mais elle était jusqu'à un certain point fière de l'avoir inspiré.

Sir Williams arrivait tous les soirs, vers sept ou huit heures, et ne s'en allait qu'à onze; et chaque fois qu'il partait, il semblait à Hermine qu'il avait voulu lui avouer son amour, et ne l'avait osé.

Un soir, cependant, le baronnet fut plus hardi.

— Mademoiselle, dit-il à Hermine d'une voix qui lui parut trembler d'émotion, voudriez-vous m'accorder un moment d'entretien?

Hermine et sir Williams se trouvaient alors dans le grand salon des Genêts. M. de Beupréau, sa femme et la baronne de Kermadec jouaient au whist. Sir Williams entraînait Hermine dans le parc.

— Il faut que je vous parle, dit-il.

— Parlez, monsieur, répondit Hermine, qui éprouva une subite émotion.

— Je vais partir, mademoiselle.

— Partir! dit-elle, et pourquoi?

— Je retourne en Irlande, continua le baronnet, et je quitte à jamais la Bretagne; je vais porter ailleurs le fardeau de ma destinée.

La voix de sir Williams tremblait dans sa gorge, et mademoiselle de Beupréau le crut sous le poids d'une immense douleur.

— Oui, dit-il tout bas, j'étais venu chercher ici un peu d'oubli pour mon cœur, et j'en vais repartir plus navré, plus désolé que jamais.

Hermine devinait, Hermine savait bien ce que sir Williams voulait dire par ces mystérieuses paroles; aussi garda-t-elle le silence.

— Mademoiselle, reprit le baronnet, je ne veux point vous dire un adieu, probablement éternel, sans vous raconter une page de ma triste vie.

Hermine tressaillit et comprit que le moment approchait où un aveu glisserait sur ses lèvres de sir Williams; elle éprouva une émotion pénible et anxieuse, et elle regretta de l'avoir autorisé à parler.

— Orphelin dès mon berceau, poursuivait sir Williams, élevé par des mains salariées et étrangères, j'ai vécu longtemps isolé de toute affection, et comme l'homme résigné à son sort, je promenaïs mon isolement et mon ennui à travers le monde, sans jamais souhaiter un ami.

— Les hommes que j'avais rencontrés me semblaient méchants, et je n'avais jamais levé les yeux sur une femme: je n'avais jamais...

— Un jour, jour fatal! une jeune fille se trouva sur mon chemin. Elle était belle, elle était pure comme un lys; elle avait ce sourire rêveur, un peu triste, qui désole les âmes d'élite, ce front pensif des natures élevées et intelligentes.

— Je la vis quelques minutes à peine, et une réaction se fit en moi, instantanée et terrible comme toutes les révolutions de l'âme et du cœur.

« Moi, l'homme fatigué de la vie avant d'avoir vécu, résigné à courir éternellement à travers le monde sans me fixer jamais, je me pris tout à coup à souhaiter, à désirer ardemment une vie heureuse et calme, une affection, une famille; il me sembla qu'aimer cette jeune fille, avoir le droit de passer ma vie à ses genoux, d'interroger ses yeux du regard pour lire ses plus secrets desirs et les réaliser avec l'empressement d'un esclave, serait le paradis sur la terre. »

Sir Williams s'arrêta à ce mot et regarda Hermine qu'il comprit à grand-peine un sanglot.

— Alors, reprit-il, j'eus la folie de concevoir une espérance... J'étais jeune, libre, riche, je portais un noble nom, pur de toute souillure dans le présent et le passé, je crus que je pourrais être aimé...

— Amère erreur! cette jeune fille que j'avais aimée tout à coup et à qui ma vie appartenait désormais, elle aimait elle-même... elle aimait ailleurs...

Hermine éprouva tout un frissonnement qui parcourut tout son corps. Elle songea à Fernand.

— Alors encore, mademoiselle, acheva le baronnet, j'ai compris que ma destinée était à jamais marquée d'un sceau fatal, et je me suis résigné à cette existence éternelle et vagabonde sans souvenir de la veille, sans espoir du lendemain.

Le baronnet s'arrêta, et il sembla à Hermine qu'il ne pouvait plus dominer son émotion.

— Depuis huit jours, mon cœur brisé avait cru retrouver un peu de calme, mon esprit s'était égaré dans les régions du rêve, et les jours et les heures passaient pour moi sans que je m'en aperçusse et osasse songer aux jours et aux heures à venir... Hélas! le réveil est venu...

« J'ai compris que, si je demeurais ici plus longtemps, je laisserais peut-être au fond de votre vie ce trouble que fait naître,

dans les cœurs généreux et bons, les informations des autres; je me suis résolu à partir... »

Monsieur, balbutia Hermine, non moins émue que ne le paraissait sir Williams.

— J'ai voulu vous dire adieu, mademoiselle, un adieu éternel, et vous supplier de me garder un souvenir... A vos heures de joie et de bonheur, quand celui que vous aimez...

Sir Williams s'arrêta à ce mot et regarda Hermine.

La jeune fille était devenue pâle comme une statue de marbre, elle secoua la tête et murmura:

— Je n'aime personne...

— Ou, du moins, reprit-elle, si j'aime, j'aime un mort. Avec un tel amour, il n'y a ni espoir, ni bonheur, ni joie.

— Un mort!... murmura sir Williams, qui eut l'air de ne pas comprendre.

— Ou c'est tout comme, répondit Hermine. Il est mort pour moi...

Et puis, comme elle voyait sir Williams le front courbé, l'œil morne, dans l'attitude d'un homme plus désespéré de sa douleur à elle que de sa propre douleur, elle lui tendit la main.

— Vous le voyez, dit-elle, je ne suis pas plus heureuse que vous...

— Eh bien, dit-il tout bas, ne pourrions-nous associer nos douleurs et en faire une joie? et si je vous demandais à genoux de consacrer ma vie à vous faire oublier un misérable... pardonnez-moi ce mot, votre père m'a tout dit... si je vous jurais qu'il n'y aurait pas une minute, une action, une pensée de mon existence tout entière qui ne vous fussent dévouées... si, prosterné devant vous comme devant un ange...

Elle lui tendit encore la main:

— Non, dit-elle en secouant la tête, non, sir Williams; vous êtes un noble cœur, et

vous mériteriez mieux en ce moment que de passer votre vie auprès d'une pauvre femme brisée et vivant d'un souvenir... Adieu, partez... oubliez-moi... je ferai des vœux si ardents pour votre bonheur, que Dieu m'exaucera... qu'une autre jeune fille, une autre dont le cœur sera libre et battra pour vous...

— Adieu, dit sir Williams.

Il se leva pâle, morne, semblable à une statue du désespoir; mais du désespoir solennel et digne qui ne se trahit point par des sanglots...

Il fit quelques pas, revint à elle, lui baisa la main.

— Adieu... adieu! dit-il.

Et il s'approcha de la table de whist où la pauvre Thérèse était assise, d'où son oreille et son cœur de mère avaient tout entendu.

— Adieu, madame, lui dit-il à mi-voix, je reviendrai demain prendre congé de vous. Et il sortit après avoir baisé la main de la vieille baronne et reconduit par M. de Beupréau.

— Eh bien? dit le chef de bureau au moment où ils mettaient le pied dans la cour.

— Je crois que vous serez mon beau-père, répondit sir Williams.

Le baronnet s'était tout à coup transformé.

— Ce n'était plus le jeune homme pâle, triste, désespéré, s'en allant la mort au cœur. C'était un homme fier, railleur, courtois; Don Juan riant de la comédie qu'il venait de jouer, et se moquant de la crédulité de sa victime...

— Ce n'était plus le baronnet sir Williams, l'enfant mélancolique et rêveur de la verte Erin, la terre des martyrs résignés, la patrie de ceux à qui leurs pères ont des longtempis appris à souffrir.

(A suivre)

Etude de M^e Auguste RUBY,

avoué à Lyon, rue Centrale, 48.

VENTE PAR LICITATION

Avec concours d'étrangers

En l'audience des criées du

Tribunal civil de Lyon, au

Palais de Justice, place de

Roanne.

D'UNE

MAISON

SISE A LYON

Rue Tronchet, n° 54

ADJUDICATION

Samedi 1^{er} Octobre 1892

A MIDI

Mise à prix : 50.000 fr.

Revenu net 5 137 fr. environ

Pour extrait :

A. RUBY, avoué.

Pour les renseignements :

s'adresser, 1^{er} à M^e RUBY,avoué poursuivant; 2^o à M^e

CHATEL, avoué coadjuvant, rue

de l'Hôtel-Ville, 90; 3^o àM^e BERNARD, avoué coadjuvant,rue de la République, 42; 4^oà M^e ROBELLET, régis-

trateur à Lyon, rue Molière, 12,

et pour voir le cahier des

charges au Greffe du Tribunal

civil de Lyon où il est déposé.

DIX ANS DE SUCCÈS

M^{me} CLAUDIA

sommambule

Renseignez avec

précision sur tou-

tes les phases de

la vie. Son savoir

défuit toute con-

currence loyale.

La consulter c'est le moyen

de prévenir toutes déceptions.

Lyon, rue Centrale, 4, au 3^e

Prix modérés. Correspondance

PAPIERS PEINTS

Immensités assortiments nou-

veaux

E. MEYSONNIER,

77, avenue de Saxe (Brotteaux)

Envoi d'échantillons. Prix

réduits

Réanture de Bas, cours

Lafayette, 134

Coton noir et couleurs, 0,70 c.

Blanc 0,80 c. Laine 0,20 c. en

plus.

A LOUER de suite, divers

Appartements,

fraîchement réparés, de 1 et 2

pièces avec alcôves. — Prix

modérés. — S'adresser rue de

Marseille, 8, au concierge.

LOTÉRIE

AU PROFIT DE

L'Œuvre des Petites Filles Abandonnées

45,000 BILLET SEULEMENT

PRINCIPAUX LOTS

CHAPELLE RELIQUAIRE, 3,200 fr. en Espèces

BRACELET brillants, remboursé à

1,400 francs en Espèces

UNE PAIRE boutons or et brillants 500 francs

oreilles en Espèces.

DEUX VASES de la Manufacture de Sèvres.

CINQ LOTS DE JOLIES GRAVURES

Plus une grande quantité de lots divers de réelle

valeur

TIRAGE PROCHAIN

PRIX DU BILLET : 1 FRANC

En vente à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort,

et aux PETITS DOCKS DU COMMERCE, 12, rue

Confort.

Remise importante sur la Vente en Gros.

CROISSANCE DES ENFANTS, GROSSESSE, ANÉMIE, PRITISIE

MALADIES DES OS, SURMENAGE, etc. Un grand lot de médicaments reconstituants.

SOLUTION JACQUEMAIRE

au Bi-Phosphate de Chaux gazeux

Préparation perfectionnée — La plus assimilable — La seule inaltérable

Exiger le Bouchon mécanique en porcelaine et le Plomb de garantie.

Dans toutes les bonnes pharmacies — BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE

Pharmacie JACQUEMAIRE & F^{ils}, 4, VILLEFRANCHE (Rhône).

CONSTIPATION

Migraine, Dyspepsie

Affections du Foie, Hémorroïdes

GUÉRISON RAPIDE & CERTAINE par les

PILULES ÉPARVIER

Prix : 2 fr. dans toutes les Pharmacies.

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT ADRESSÉ À

ÉPARVIER, Pharmacien de 1^{re} Classe, 26, Grande Rue St-Clair, LYON.

ANÉMIE

Pâles couleurs

Affaiblissement, etc.

GUÉRISON ASSURÉE par l'USAGE du

RHAMNO-FER ÉPARVIER

Excitant l'appétit et ne constipant jamais

Prix : 3 fr. dans toutes les Pharmacies.

CAISSE MUTUELLE

Institution Française d'Épargne et de Prévoyance

SIÈGE SOCIAL A LYON : Rue Centrale, 32

Agences principales : Paris, Marseille, Bordeaux, Grenoble

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

RECONSTITUTION DE CAPITAL — RENTES VIAGÈRES

OUVERTURE DE CRÉDIT

Capitaux assurés : HUIT Millions

Bons de capitalisation remboursables à 100 fr.; coût

du bon, 6 fr. — Versements en 60 mois, 12 tirages

annuels.

Bons d'épargne remboursables à 25 fr.; coût du bon,

2 fr. 40. — Versements en 24 mois, 52 tirages annuels

Rentes Viagères traitées dans des conditions

exceptionnelles

DEMANDER LES TARIFS ACTUELLEMENT EN VIGUEUR

SI VOUS AVEZ UN PEPAS, Adressez-vous directement

au Dépôt général du poisson du lac Léman, 46, rue

du Rhône, à Genève. Vous recevrez en grande vitesse votre

poisson frais et bon marché.

L'ÉCLAIRÉUR COMMERCIAL LYONNAIS

26, rue des Remparts-d'Ainay

Vente, achat, éch. d'im. et

fonds de commerce. Choix con-

sidérable de fonds de com.,

prop. rapp. et agrém.

LIMONADE GAZEUSE NATURELLE

CHAMPAGNISÉE

Adresser lettres et demandes au Directeur de l'Établissement

de la Grande Fabrique Lyonnaise, 39, quai Perrache, Lyon

AGENCE FOURNIER

14, RUE CONFORT, LYON

SUCCURSALE DE LA COTE-D'OR SUCCURSALE DE LA DROME

DIJON VALENCE

68, rue de la Liberté, 68 71, rue Saint-Félix, 71

AFFICHAGE DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE

NOMBREUX EMPLACEMENTS RÉSERVÉS DANS CES DEUX VILLES

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS. — MISE SOUS BANDES

CONFECTION D'ADRESSES ET EXPÉDITIONS

IMPRESSIONS D'AFFICHES, CIRCULAIRES, LETTRES DE

DÉCÈS, PROSPECTUS, etc., etc.

Publicité générale et sous toutes ses formes

PRIX MODÉRÉS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

VIENT DE PARAÎTRE

L'EXPOSITION DE LYON

PAR UN DESINTÉRESSÉ

EN VENTE : Chez tous les libraires et dans les kiosques. — VENTE EN GROS : chez M. Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux

Prix : 20 Centimes. — Franco par la poste : 25 Centimes

BOURSE DE LYON

Du 13 Septembre 1892

FONDS D'ÉTAT

100 72 Crédit Lyonnais... 805 ..

100 72 Mobilier Espagnol... ..

100 72 B. Pays Hongr.

100 72 B. Esp. Paris.

100 72 Banque ottomane... 581 87

100 72 Banque P. Autric. 481 25

100 72 Société lyonnaise... 605 ..

100 72 Paris-Lyon-Médit. 1542 50

100 72 Andalous... ..

100 72 Chemins Autrich. 635 62

100 72 Cacérés-Portugal... ..

100 72 Lombard-Vénétien... ..

100 72 Méridional... .. 613 50

100 72 Nord de l'Espagne... 177 50

100 72 Portugal... ..

100 72 D. C. O. 183 37

100 72 D. C. O. 23 87

100 72 D. C. O. 23 87

100 72 D. C. O. 23 87

100 72 D. C. O. 23 87

100 72 D. C. O. 23 87

100 72 D. C. O. 23 87

100 72 D. C. O. 23 87

100 72 D. C. O. 23 87

100 72 D. C. O. 23 87